

## ANNEXE 2

### Entretien d'habilitation – postes fléchés allemand

Chaque année, des commissions d'habilitation se réunissent pour les professeurs des écoles qui souhaitent passer **une habilitation indispensable en vue d'exercer à titre définitif sur les postes fléchés allemand.**

Ces commissions d'habilitation sont constituées d'au moins deux membres (dont un conseiller pédagogique en langues vivantes).

#### **Le contenu de l'entretien d'habilitation**

L'entretien permet de vérifier les compétences linguistiques et culturelles des candidats, ainsi que leur connaissance des textes officiels. Il dure vingt minutes. A l'issue de l'entretien, les membres du jury remplissent une grille d'habilitation et la transmettent à la DSDEN qui délivre une attestation d'habilitation définitive.

#### **Les trois parties de l'entretien**

1. Présentation personnelle et / ou professionnelle du candidat en allemand sans support écrit (durée ≈ 5 minutes) Cette partie de l'entretien vise à s'assurer du niveau de langue en production en continue (PEC) et en réagir et dialoguer (RED).
2. Ecoute et restitution d'un document sonore (durée ≈ 10 minutes)  
Cette partie de l'entretien vise à s'assurer de la compréhension du candidat. Celui-ci écoute deux fois un support audio de niveau A2/B1 d'environ 1 minute 30. Il est invité à restituer sa compréhension de l'énoncé sonore. Le sujet présenté pourra concerner la famille, la vie quotidienne, le monde scolaire, les fêtes calendaires...  
Le candidat est invité à prendre des notes. Il disposera d'une ou deux minutes pour y réfléchir et les organiser.  
Un entretien avec les membres du jury en langue vivante étrangère pourra s'appuyer sur le document audio.
3. Discussion pédagogique et didactique (durée ≈ 5 minutes)  
Un dialogue s'engage en allemand ou en français avec les membres du jury concernant la démarche de l'enseignement de la langue étrangère. Le candidat est invité à montrer ses connaissances de la culture des pays dans lesquels la langue vivante étrangère est parlée. (Références culturelles, traditions et coutumes, vie quotidienne).